

## LE RAPPORT ENTRE ALIMENTATION ET PAYSAGE : L'EXEMPLE DE L'ÉLEVAGE BOVIN DANS LE PAYS DE BRAY.

Alimentation, élevage bovin, système bocager, labellisation, diversification

Le paysage rural vécu du Pays de Bray est indissociable de la consommation alimentaire de ses produits (laitiers : fromage neufchâtel, lait, yaourts, et viande, cidre...) . C'est pourquoi j'ai choisi ce site pour illustrer l'impact de l'alimentation sur le paysage. Aussi, au cours de cette étude, il s'agira de vérifier qu'à l'inverse, le paysage peut aussi être vecteur de changements dans nos habitudes alimentaires.

De Dieppe à Beauvais, s'étend le Pays de Bray formé par l'érosion des couches calcaires et dessine aujourd'hui une boutonnière au fond de laquelle prairies pâturées et bocage prennent place sur un sol argileux favorable. Plus haut, les coteaux et plateaux brayons permettent de cultiver les céréales pour le bétail. Son paysage, que l'on identifie aujourd'hui comme un des symboles de la campagne normande, s'est créé autour de l'élevage bovin. Suite à l'assèchement des marécages, une nouvelle activité économique se développe : la production d'un fromage reconnu aujourd'hui pour sa forme atypique en cœur, le neufchâtel. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'essor économique et la hausse de la demande de produits laitiers et carnés en ville, rendront la production plus intensive. Aujourd'hui encore, sous la pression d'une industrie laitière restrictive, l'agriculture dans le Pays de Bray mutte vers des cultures céréalières. Au profit d'une production plus importante, le linéaire de haies baisse, et entraîne l'augmentation de la vulnérabilité des sols. Le nombre d'exploitations diminue, pendant que les surfaces utiles agricoles augmentent (en moyenne 60 ha/exploitation). Le Pays de Bray montre une longue tradition d'adaptation aux conditions locales : en constante évolution pour répondre à la demande des industriels, et des consommateurs, son paysage se transforme. Cependant, l'attachement des brayons pour leur paysage y est fort. Il participe d'ailleurs au marketing territorial, et est entretenu par les produits AOP de la région. En effet, cette appellation maintient des pratiques agricoles en accord avec le bocage présent depuis des siècles. En d'autres termes, cela signifie que la charte AOP définit certains critères qui permettent de conserver un élevage extensif, et de continuer de voir le bocage comme une ressource essentielle aux pratiques agricoles. Par exemple, le fromage neufchâtel, nommé AOP depuis 1996, demande au moins six mois de pâturage dans l'année, et nécessite de consacrer au moins 0,25 ha par vache de surface d'herbage. Cela implique des contraintes favorables à une préservation du territoire. L'exigence géographique du label y participe également.

Pourtant, le paysage, témoin des pratiques agricoles, montre une tension entre ceux qui façonnent le paysage. Plusieurs associations comme l'A.R.B.R.E (Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement) lutte contre la pression exercée sur l'environnement par des pratiques agricoles qui ne sont plus en accord avec le bocage si représentatif de la région, et si précieux d'un point de vue écologique, tant il permet une diversité de milieux (haies, prai-

ries, bois, zones humides, ripisylves...). En effet, aujourd'hui, plus d'un tiers des éleveurs vendent leur production de lait à des distributeurs qui visent la concurrence tarifaire et revendent le lait à un prix très bas. L'industriel principal est Danone, dont l'usine se situe à Férrières-en-Bray. Cette économie adoptée par certains éleveurs nécessite une production intensive et pousse l'exploitant à favoriser les cultures céréalières pour ses bêtes plutôt que l'extensivité du pâturage. De plus, la tendance nationale, -voir mondiale- est de consommer moins de produits carnés et laitiers. D'ailleurs, des centaines d'associations activistes existent pour la protection animale et de l'environnement. Leurs actions visent à promouvoir une alimentation excluant la consommation de produits issus des animaux, et l'argumentaire est plutôt écologique. Ces convictions idéologiques semblent pour autant déconnectées de tout l'aspect sensible du paysage. En effet, la consommation alimentaire impacte directement le paysage ; et l'affecte qui s'y rapporte tient de toute une histoire agricole et sociale autour de pratiques qui ont façonné le paysage. La «consommation non-durable» pour reprendre les mots de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, est alors une problématique à traiter en prenant soin de l'équilibre entre respect des animaux, impact écologique, identité paysagère historique et un fonctionnement social et économique viable.

Au vu de ces pressions écologiques et économiques, le Pays de Bray suit une dynamique d'évolution calquée sur la tension existante entre la production pour l'industrie laitière et la production plus artisanale pour la fromagerie Neufchâtel. La question de l'alimentation impliquant la notion de métabolisme territorial, elle permet de mettre en lien spatialement toutes les composantes du territoire, et surtout les acteurs de l'alimentation. Les questions qui se posent sont les suivantes : quelle est l'avenir pour l'élevage bovin ? Comment les éleveurs peuvent-ils entreprendre une transition ? Comment transmettre des pratiques marquantes dans l'histoire d'un territoire en prenant en compte les problématiques actuelles ? Quel est le positionnement des politiques publiques quant aux trois thèmes inévitablement liés : la production agricole, le paysage, et l'alimentation ? Ainsi, les enjeux de ce projet de paysage se déclinent en deux grandes parties : la préservation des différents milieux écologiques composant un système bocager efficace, comme les haies et les zones humides. C'est pourquoi le projet prendra en compte la plus grande diversité des paysages. Le transect transversal de la boutonnière semble donc approprié : de la cuesta du Bray au nord ouest, vers le coteau Sud, en périphérie de Forges-les-Eaux. Ce périmètre inclut donc Neufchâtel-en-Bray. Ainsi, les échanges et complémentarités entre les différents milieux pourront être mis en relation. Enfin, la diversification de la production qui permettrait de répondre aux problématiques écologiques, et économiques, soit avoir plus de cohérence entre la demande des consommateurs et la production. L'aspect temporel (sur l'année d'abord, puis sur le long terme) est aussi un enjeu fort du projet. Les bovins pâturent en moyenne six mois de l'année, et pose la question de ce que l'on en fait les six mois restants. Cette démarche demande de prendre en compte le maximum des ressources d'un territoire.